



ALLOGNY

www.allogny.fr

En Terres Vives



La Mékanibulle



La Reine d'Allogny et ses deux dauphines



Stand de la commune d'Allogny



Les bénévoles qui ont participé au défilé



Défilé

2013 – Année du Comice

SOMMAIRE

- > Le mot du maire p2
- > Commission des finances p3
- > Tarifs municipaux 2014 p4
- > Commissions bâtiments et voirie p5
- > Commission assainissement p6
- > Commission scolaire et sociale p7-9
- > Commission vie associative et communication p10
- > Associations sur la commune p11
- > Calendrier des manifestations 2014 p12
- > Vie associative p13-17
- > Communauté de communes p18
- > État civil p19
- > Commerce et Artisanat p20-22
- > Renseignements pratiques p23

Mairie d'Allogny
 Place de la Mairie - 18110 Allogny
 Tél : 02 48 64 00 79 - Fax : 02 48 64 04 07
 Messagerie : mairie.allogny@orange.fr

Bulletin d'Informations Municipales
 Décembre 2013



À l'horizon 2014

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Les dates des élections municipales sont arrêtées, aux dimanches 23 et 30 mars 2014. Techniquement le processus électoral sera

tout à fait nouveau puisque la loi impose maintenant aux villes de plus de 1 000 habitants un vote par liste complète : une liste de candidat devra comporter 15 noms comme actuellement, avec une alternance homme/femme (jusqu'ici pas de changement, puisque la présente équipe municipale comportait huit femmes et sept hommes). Mais contrairement à ce qui était autorisé, on ne pourra plus se livrer aux joies du panachage : on devra voter pour une liste entière sans rayer ni ajouter un nom sous peine de nullité du vote. De plus, les listes candidates devront être déposées en préfecture avant le 6 mars : plus question de faire comme certains, qui avaient l'habitude de venir le matin même de l'élection avec une pile de bulletin sous le bras ! Auparavant, le vote par liste se faisait à partir de 3 500 habitants ; j'aurais préféré que la barre fût mise à 1 500, c'est-à-dire à un niveau où tout le monde se connaît encore dans le village, mais la représentation nationale en a décidé autrement...

Comme il est d'usage, le bilan de l'activité 2013 vous sera exposé avec tous les détails par les maires adjoints Michel GODELU, Alain THEBAULT, Jacqueline ROUAULT et André PACYNA, dans les pages qui suivent. Ce bilan est bien sûr très bon !

Retenons que :

1 - Les travaux de sécurisation de la rue du Parc sont terminés, les services de la préfecture ayant enfin donné leur autorisation le neuf septembre...

2 - Les travaux de la nouvelle station d'épuration sont en excellente voie : très bonne météo, terrain sans mauvaises surprises et, surtout, très bonne coordination entre d'excellentes entreprises.

La réception devrait avoir lieu courant mars soit près de deux mois avant la date prévue initialement !

3 - Quant au Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) mis en place par l'agglomération Berruyère, dont Allogny fait maintenant partie, il a été voté par 35 voix contre 29 (dont celle de votre Maire). Ainsi que je l'avais écrit dans l'éditorial de l'année dernière, notre PLU devra être mis en conformité sous trois ans avec ce SCOT lequel limitera notablement notre liberté en matière d'urbanisme.

4 - Restent les rythmes scolaires : toutes les communes de notre communauté ont choisi d'appliquer la réforme à partir de la rentrée 2014. Depuis juin 2013 les équipes travaillent dessus ; le texte semble (non, est !) très difficile à appliquer : manque de locaux, d'encadrements qualifiés et coûts financiers non négligeables. Cependant, soyez certains que tout sera fait pour que la nouvelle équipe qui sera élue en mars trouve, autant que faire se peut, le terrain bien déblayé pour que cette réforme soit mise en place dans les meilleures conditions possibles en septembre 2014.

Un dernier mot : nous avons la chance de vivre dans un des rares pays au monde, la France, où nous pouvons voter et voter librement ; alors, profitez-en : votez !

Que 2014 soit pour vous-même et vos proches, une année pleine de réussite, de santé et de bonheur.

Vive Allogny !

Bien cordialement
Le Maire J.Chollet

Le Maire et le conseil municipal d'Allogny sont heureux de vous convier le samedi 18 janvier 2014 à 18h30 à la salle polyvalente « Espace Heure Bleue » pour vous présenter leurs vœux.





Budget Général Commission des Finances années 2012 - 2013

La commune gère deux budgets : le budget général (ou communal) et le budget d'assainissement qui vous sera présenté par ailleurs.

Compte Administratif 2012 :

Au mois de mars dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le **compte administratif communal 2012** et le **compte de gestion du trésor public** qui doivent concorder au centime près. La France étant l'un des rares pays où l'ordonnateur des dépenses (le maire, qui exécute les décisions du conseil) est différent du payeur (le percepteur).

Section fonctionnement :

Dépenses : 635 478,32 €
 Recettes : 742 835,42 €
 Excédent des années antérieures : 134 617,12 €
 Excédent de clôture : 241 974,22 €

Section investissement :

Dépenses : 149 641,43 €
 Recettes : 410 707,60 €
 Déficit des années antérieures : 225 622,99 €
 Excédent de clôture : 35 443,18 €

Reste à Réaliser (RAR) : travaux d'investissement antérieurement votés :

Dépenses : 103 500 €
 Recettes : 57 500 €

L'affectation du résultat de l'année 2012 a été votée à l'unanimité de la manière suivante :

> Considérant que le besoin de financement à la section investissement pour 2013 est de 10 556,82 €, le conseil a décidé de voter au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » du chapitre 10, la somme de 11 000 €.
 > Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement 2013 et porté sur le chapitre 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 230 974,22 €. Cette somme constitue notre Capacité d'Autofinancement (CAF), nos économies...

Le budget prévisionnel 2013 :

Il a été voté en fonction de la CAF (Capacité d'Autofinancement), des RAR (Restes à Réaliser) et des investissements prévisibles. **Le conseil a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales.**



Rappelons que seuls les taux des taxes sont votés et que les assiettes locatives, sur lesquelles sont appliqués ces taux, sont définies par l'administration fiscale.

Taux Taxe d'Habitation : 13,19 %

Taux Taxe Foncière sur le Bâti : 15,76 %

Taux Taxe Foncière sur le Non Bâti : 38,73 %

Section fonctionnement :

Recettes espérées = dépenses possibles à hauteur de **921 382,22 €**

Dépenses :

Charges à caractère général : 314 242,22 €
 Charges de personnel : 335 000 €
 Versement à la section investissement : 93 566,23 €
 Opérations d'ordres (transfert entre sections) : 32 331,66 €
 Autres charges de gestion courante : 136 978,04 €
 Charges financières (intérêts des emprunts) : 9 063 €
 Charges exceptionnelles : 200 €

Recettes :

Excédent années antérieures : 230 974,22 €
 Produits des services : 42 980 €
 Impôts et taxes : 438 899 €
 Dotations et subventions : 197 929 €
 Autres produits de gestion : 10 600 €

Section investissement : dépenses possibles = recettes espérées à hauteur de 273 780 €

Dépenses :

> Remboursement du capital des emprunts : 17 368 €.
 > Immobilisations incorporelles : 2 800 €.
 > Subventions d'équipement versées : 16 200 €.
 > Immobilisations corporelles : 24 443 €.
 > Immobilisations en cours : 212 969 €.

Recettes d'investissement :

> Solde d'exécution reporté : 35 443,18 €.
 > Virement de l'excès de la section de fonctionnement : 93 566,23 €.
 > Opérations d'ordre de transfert entre sections : 32 332 €.
 > Dotations et réserves : 51 938,59 €.
 > Subventions d'investissement : 60 500 €.

Commentaire : la situation financière de la commune est très saine.





Salle polyvalente « Espace Heure Bleue »

| | Habitants d'Allogny | | Particuliers hors commune | |
|---|---------------------|-------|---------------------------|-------|
| | été | hiver | été | hiver |
| Location week-end et férié (vendredi 17 h au lundi 9 h) | 250 | 285 | 467 | 498 |
| Location une journée semaine, 9 h à 9 h du lundi au jeudi | 138 | 159 | 244 | 265 |
| Vin d'honneur, 14 h à 21 h | 80 | 86 | 121 | 126 |

Nota : Été (1^{er} avril au 31 octobre) - Hiver (1^{er} novembre au 31 mars).

Nota : les tarifs s'entendent toutes charges comprises y compris l'utilisation de la cuisine.

| | |
|---|-------|
| Supplément but lucratif, hors associations d'Allogny (pour une journée) | 250 € |
| Caution pour nettoyage..... | 300 € |
| Caution pour dégradations..... | 600 € |
| Nettoyage (hors balayage)..... | 300 € |
| État des lieux complémentaire..... | 22 € |
| Mise en place (et rangement) des tables et chaises..... | 31 € |
| Location tente 48 m2 habitants d'Allogny..... | 106 € |
| Location tente 48 m2 particuliers hors commune..... | 125 € |



Maison des Associations

| | Habitants d'Allogny | | Particuliers hors commune | |
|------------------------------------|---------------------|-------|---------------------------|-------|
| | été | hiver | été | hiver |
| Vin d'honneur 14 h à 21 h | 55 | 60 | 90 | 95 |
| Caution pour nettoyage..... | | | | 150 € |
| Caution pour dégradations..... | | | | 300 € |
| État des lieux complémentaire..... | | | | 22 € |

Cantine – Garderie

Repas commandé : 3,65 €
 Garderie du matin (07 h 30 à 08 h 20) : 0,60 €
 Goûters : 0,35 €

Repas non commandé : 7 €
 Garderie du soir (16 h 30 à 19 h) : 1,60 €

Photocopies

Photocopie A4 noir et blanc : 0,15 €
 Photocopie A3 noir et blanc : 0,35 €

Photocopie A4 couleur : 0,40 €
 Photocopie A3 couleur : 0,80 €

Participation à l'Assainissement Collectif

| | |
|--|---------|
| Construction neuve..... | 2 861 € |
| Constructions anciennes qui avaient déjà un assainissement individuel..... | 1 430 € |
| Construction neuve dans lotissement (par pavillon)..... | 2 861 € |

nota : ces sommes seront payées en trois fois : premier versement au début des travaux ; deuxième versement six mois après le début des travaux ; troisième versement douze mois après le début des travaux.

Droit de Place pour les commerçants non sédentaires 6,90 €

Bois le stère : 6,50 €



Concessions cimetièrè

Concession 30 ans : 74 €
 Concession 50 ans : 109 €
 Columbarium 30 ans : 728 €
 Columbarium 50 ans : 1 207 €

Selon l'article L2222.-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la sépulture dans le cimetière d'une commune est due aux personnes domiciliées dans la commune, aux personnes décédées sur son territoire (quel que soit son domicile), aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui ont droit à une sépulture familiale et aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune mais qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.





Aménagement et Maintenance 2013 des bâtiments

Mairie :

- > Mise en conformité du tableau électrique : 2 239 €.
- > Travaux ERDF relatifs à la diminution de la puissance d'abonnement : 2 533 €.

Écoles :

- > École du Haut : pose d'une barre anti-panique, d'un store classe CE et réfection des descentes de gouttières : 1 791 €.

Cimetière :

- > Extension du columbarium et création d'un jardin du souvenir : 13 440 €.
- > Démolition du mur intérieur : 5 066 €.

Salle polyvalente :

- > Travaux de maintenance du système d'alarme : 3 801 €.
- > Remplacement d'un ventilateur sur la climatisation : 1 161 €.
- > Réparation et changement de stores : 956 €.

Atelier municipal :

- > Achat et pose de garde corps et d'un escalier (accès à la mezzanine) : 2 990 €.

City stade :

- > Travaux pour condamner l'accès aux engins motorisés : 2 225 €.

Divers :

- > Travaux de maçonnerie et d'électricité dans le local du comité des fêtes : 1 800 €.
- > Pose de prises pour le réseau informatique : 830 €.
- > Installation d'un éclairage de secours à l'église : 1 517 €.
- > Terrain de la Chasseigne, réfection de la toiture du bâtiment avant mise à disposition à l'association « Cyno'Pattes d'Allogny » : 8 694 €.



Atelier municipal



City stade

Voirie

Pour l'année 2013 nous avons poursuivi notre programme de sécurité et de busage des fossés, à savoir :

- Route de Vierzon, route d'Henrichemont, place de l'Abreuvoir : 134 368 € TTC
- Route de Saint-Martin : 13 485 € TTC
- Chemin de Mehun : 15 000 € TTC
- Rue du Parc 51 000 € TTC
- La Noue Palisse : 11 700 € TTC
- À différents points de la commune : 9 483 € TTC

Vu les succès de la Boule d'Allogny, ont été créés deux nouveaux terrains pour 2 667 € TTC.

Dans le domaine de l'éclairage public, la mise en conformité de tous les éclairages, les armoires et les réglages d'intensité nous a valu une facture de 4 704 € TTC. Ce qui correspond à 30 % du montant total, le reste étant subventionné par le SDE 18.

Pour préserver l'environnement et faire des économies d'énergie, l'intensité lumineuse a été baissée de 30 % sur la RD944 (Bourges - Neuvy) et 50 % sur les autres voies depuis le 1^{er} décembre 2013.



Deux nouvelles pistes de boules





Construction de la nouvelle Unité de Traitement

La construction de la nouvelle unité de traitement d'une capacité de 900 EH (Équivalent Habitant) a débuté le 17 juin 2013. Selon le planning, le constat d'achèvement des travaux est programmé à fin janvier 2014 si les conditions météorologiques le permettent. La réception du chantier est quant à elle est positionnée en mars 2014.

L'entreprise ayant obtenu le marché est la société MSE filiale de VEOLIA. La commune est assistée jusqu'à la réception finale par un maître d'œuvre, IRH Ingénieur Conseil. Le contrôle technique des travaux de génie civil et la surveillance sécurité sont assurés par l'APAVE. D'autres organismes veillent à l'application des dispositions réglementaires applicables pour ce type d'ouvrage (le SATESE, la police de l'eau, etc).

Le montant de cet investissement s'élève à 1 088 055 € TTC et couvre différentes prestations, défrichage et étude géotechnique du terrain, bureau d'études, etc.

Le financement étalé sur 2013 et 2014 comprend des subventions accordées par : la Préfecture (181 941€), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (215 400 €), le Conseil Général (136 461 €).

Le reste est financé par une avance de l'Agence de l'eau à hauteur de 363 898 € remboursable sur 15 ans et sans intérêts. Le solde sera couvert par des fonds propres et un crédit relais sur deux ans, dans l'attente du retour du montant de la TVA et du versement des subventions.



Exploitation de la nouvelle Unité de Traitement

L'exploitation de la nouvelle station de traitement sera assurée par notre fermier actuel, VEOLIA, qui gère aussi le réseau d'eaux usées avec, notamment, le contrôle de conformité des raccordements d'environ 280 foyers afin de vérifier que les eaux usées ou de pluie se déversent dans les réseaux qui leur sont dédiés.

Préalablement à l'intervention du technicien VEOLIA, les abonnés sont avertis par courrier afin de convenir

d'un rendez-vous. À l'issue du contrôle, l'abonné via la Mairie, reçoit un rapport détaillé et en cas de non conformité dispose d'un délai de 6 mois pour la réalisation des travaux prescrits. (Cf. le règlement de service remis à chaque foyer raccordé à l'assainissement collectif). Ces contrôles ont débuté en 2012 et mis en évidence 4 installations non conformes sur les 15 vérifiées.

Compte Administratif 2012 et budget Prévisionnel 2013

Compte Administratif 2012 (approuvé lors de la séance du conseil municipal de mars 2013).

| | Exploitation | Investissement |
|----------|--------------|----------------|
| Recettes | 27 476 € | 194 827 € |
| Dépenses | 28 557 € | 65 868 € |

Budget Prévisionnel 2013 (voté en mars 2013)

| | Exploitation | Investissement |
|----------|--------------|----------------|
| Dépenses | 45 522 € | 1 248 735 € |
| Recettes | 45 522 € | 1 248 735 € |





École – rentrée 2013/2014

Mme Pascale AUGER, directrice du Groupe scolaire de notre commune, a accueilli 95 enfants à la rentrée du 3 septembre. Depuis, trois nouvelles élèves sont inscrites, ce qui fait un effectif total de 98 enfants.

Répartitions des effectifs par classe :

École du bas :

Classe de Maternelle :

deux institutrices, à mi-temps, ont été nommées pour assurer le remplacement de **Mme Laëticia REICHENBACH**, titulaire du poste de cette section, actuellement en congé parental. **Mme Marie PIRAS** assure les cours du lundi et du mardi et **Mme Lucie FAVIER** ceux du jeudi et du vendredi. Ces deux institutrices sont aidées par **Mme Gaëlle FORTEPAULE, ATSEM** titulaire.

> 30 enfants (11 en Petite Section, 9 en Moyenne Section et 10 en Grande Section).

Classe de Mme Caroline REKAS : 19 enfants

Grande section : 7

Cours préparatoire : 12

École du haut :

Classe de **M. John NEIL**, nommé titulaire de son poste, depuis la rentrée de septembre que nous connaissons déjà pour avoir assuré les cours de la petite section et moyenne section de maternelle de septembre 2012 à fin avril 2013.

> 27 enfants (15 en CE1 et 12 en CE2).

Classe de Mme Pascale AUGER : 22 enfants

CM 1 : 12

CM 2 : 10

Vous pouvez joindre Madame la Directrice ou son secrétariat au 02 48 64 03 93.

Calendrier des vacances scolaires 2013/2014

| | |
|-------------------------|---|
| Vacances de Noël | du samedi 21 décembre 2013 au lundi matin 06 janvier 2014 |
| Vacances d'hiver | du samedi 22 février 2014 au lundi matin 10 mars 2014 |
| Vacances de Printemps | du samedi 19 avril 2014 au lundi matin 05 mai 2014 |
| Fin de l'année scolaire | le vendredi 4 juillet 2014 au soir |

ÉLECTION DES PARENTS D'ÉLÈVES 2013/2014

L'élection du 11 octobre dernier a recueilli 26 votes sur 135 électeurs.

TITULAIRES :

- M. Olivier NOURRY
- Mme Sarah JOUEN
- M. Stéphane AUMEUNIER
- Mme Nathalie MERE

SUPLÉANTS :

- Mme Audrey GERMAIN
- Mme Angélique GUITTAUT
- Mme Aline MOINE-AGOGUE
- M. François CHABOT





Restauration scolaire et garderie

- > Ces deux services sont ouverts aux enfants fréquentant l'école d'Allogny.
- > Les collégiens peuvent également bénéficier de la garderie en période scolaire.

Horaires :

Garderie : *Matin* : 7 h 30 à 8 h 20 - *Soir* : 16 h 30 à 19 h.

Cantine : 11 h 30 / 13 h 20 : deux services (*premier service* : école du bas - *deuxième service* : école du haut).

Ces services fonctionnent avec deux personnes titulaires : Mmes Jocelyne AGUA MEL et Karima BON aidées par trois personnes d'une société d'insertion (2h/jour).

- > Facturation mensuelle par le Trésor Public pour ces deux services.
- > L'inscription peut se faire à l'année ou être occasionnelle.

Un forfait différent est appliqué pour la garderie du matin et du soir : **0,60 € pour la garderie du matin et 1,60 € pour la garderie du soir** (un goûter facturé à 0,35 € est fourni à chaque enfant fréquentant la garderie du soir).

- > Nous attirons l'attention des parents sur l'importance de bien respecter les heures de rentrée et de sortie des classes afin d'éviter de l'angoisse à leur enfant.

Menus :

Les menus peuvent être consultés sur internet :

www.conso.api-restauration

Login : en terres vives - *Mot de passe* : restauration scolaire

Ils peuvent être enregistrés en cliquant sur Documents.

- > Le repas commandé est facturé 3,65 €.
- > Le repas non commandé est facturé 7 €.

La société API, fournisseur des repas, actualise chaque année au 1^{er} janvier le prix du repas suivant l'indice INSEE. L'augmentation du repas n'intervient, pour les familles, qu'à ce moment là.

À savoir : un repas servi à la cantine est pris en charge pour 80 % de son prix de revient par le budget communal, contre 20 % du prix facturé à la famille.

Réaménagement de la cuisine du restaurant scolaire

L'installation de la cuisine datant de sa création, il était temps de faire quelques aménagements au niveau de l'équipement. L'inox a été privilégié pour le choix du lave-vaisselle à capot, des meubles de rangement avec portes coulissantes et fermant à clefs, lave mains à cellule, "paillasse – évier" muni d'un jet pour nettoyer plus facilement la vaisselle. Pour nos cantinières, il est plus aisé de travailler dans de bonnes conditions.



Réaménagement de la cuisine scolaire

Social

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) :

Président : Jacques CHOLLET, Maire.

Animatrice : Jacqueline ROUAULT.

Membres : Chantal COUTURIER, Dominique LAVEAU, Jacqueline PACYNA, Pascale SARRET, Bernadette SCHIBLER, Serge BUFFET et Jean-Pierre COLAS.





Aide alimentaire :

Ce service est maintenant géré par le C.I.A.S. depuis février 2013. M. Daniel GODIN en est le Président et Mme Marylène NOYER responsable. La distribution se fait, depuis fin octobre 2013, dans de nouveaux locaux beaucoup plus grands, dont une pièce réservée à l'accueil des familles. Un grand parking est à la disposition des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

- > Nouvelle adresse : Route de Paris à Saint Georges sur Moulon – anciens locaux de la Martinoise.
- > Ce service regroupe les 11 communes du canton, chacune assurant une permanence suivant un calendrier établi dès la rentrée.
- > La distribution a lieu les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois (à l'exception de Juillet et d'Août – sauf cas d'urgence).
- > La distribution se fait moyennant une participation à régler le jour même : 1 € par adulte (dès 16 ans) et 0,50 € par enfant.
- > Le projet de création d'une "épicerie sociale" est toujours d'actualité.

S. I. E. L BLEU (Sports, Initiatives et Loisirs) :

- > Cours de gymnastique destinés aux séniors (hommes et femmes) le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 à la Maison des Associations (M.A.B.).
- > Une nouvelle session a débuté le mercredi 6 novembre 2013 et se terminera fin Mars 2014.
- > La cotisation est fixée à 12,50 € par personne et par mois. Il est toujours possible de rejoindre ce groupe animé par Rémy BLANCHET.

Aide à domicile, repas à domicile, téléassistance pour personnes âgées ou handicapées :

Plusieurs associations sont à la disposition des personnes âgées, momentanément privées de leur autonomie ou désirant simplement se faire aider dans les tâches quotidiennes :

| | |
|---|------------------------------------|
| - ADMR | ☎ 02 48 24 03 07 |
| - AIDE ET PRÉSENCE | ☎ 02 48 64 16 75 |
| - FACILAVIE et PRÉSENCE VERTE | ☎ 02 48 23 06 70 et 02 48 23 06 82 |
| * portage des repas : FACILAVIE | ☎ 02 48 23 90 62 |
| - ASSISTANTE SOCIALE : bureau de Mehun-sur-Yèvre, | ☎ 02 48 57 42 16 |

Vous pouvez vous adresser directement à ces associations ou contacter Madame ROUAULT à la Mairie d'Allogny ☎ 02 48 64 00 79

Le RAMPE « Relais d'Assistants Maternelles Parents Enfants » :

- > Ce service continue pour l'année 2014. Il sillonne les communes du canton pour aider les assistantes maternelles qui en auraient besoin. Des ateliers sont mis en place, suivant un calendrier établi par l'animatrice Mme Laurence LOUET.
 - > Permanence de 13 h à 16 h 30 à la Mairie de Saint Martin, tous les jours à l'exception du mercredi.
- Tél. : 02 48 50 19 18 ou 06 78 55 57 79

Colis de Noël :

Notre équipe du CCAS a eu le plaisir de préparer et de porter le colis de Noël à 99 aînés de la commune. C'est toujours très agréable de les rencontrer et de passer un moment avec eux.

Hébergement temporaire en Terres Vives :

Depuis 2008, un partenariat permet d'offrir aux personnes sortant d'hospitalisation, en manque d'autonomie, mais également pour soulager les aidants, après examen des situations, d'accéder à divers appartements meublés de l'établissement de Menetou-Salon pour des séjours temporaires de 1 jour à 90 jours. Pour tous renseignements, s'adresser auprès de votre mairie, des services sociaux et de santé, du logement foyer de Menetou-Salon, qui sauront vous conseiller et vous orienter.

Information sur le portage des repas par la société « Facilavie » :

Un service accessible à tous. Quel que soit votre âge, immobilisé temporairement, isolé momentanément de toute famille, actif et cherchant à se décharger de certaines contraintes comme les courses ou la préparation des repas. La solution idéale pour manger chaque jour un repas complet et bénéficier d'un service personnalisé. Choisissez simplement les jours où vous



souhaitez être livré, Facilavie s'occupe du reste. ☎ 02 48 23 90 62

La première livraison est assurée 48 h après votre appel. Aucun engagement de durée. Les menus sont composés par une diététicienne et peuvent s'adapter aux régimes de chacun (sans sel, diabétique, sans sauce).

3 entrées au choix + 1 potage / 4 plats principaux au choix (viande ou poisson)
3 légumes au choix / 2 fromages ou laitages au choix
4 desserts ou fruits au choix / Pain

Deux formules proposées : déjeuner + potage à 9,21 € - couple 16,52 € ou déjeuner + diner léger à 11,90 € - couple 21,90 €.

Une partie du repas est déductible des impôts. Vous recevez une attestation fiscale afin de bénéficier de cette réduction.

Adhésion : pour bénéficier de ce service, il est demandé une adhésion de 9,21 €, facturée avec le 1^{er} repas demandé.





Vie Associative

Cette année 2013, quelques changements à noter :

- deux associations ont cessé leur activité, à savoir le « Théâtre Bleu » et les « Amis de l'École ».
- Jérôme PINTAT succède à Aurélie DAMIEN à la présidence de l'Amicale des Parents d'Elèves. Un grand merci à Aurélie pour le travail accompli et bon courage au nouveau Président.
- deux nouvelles associations : « Allogny Patrimoine » et le club « Cyno'Pattes d'Allogny » dont vous trouverez la présentation dans les pages suivantes.
- le club « Échecs et Informatique » n'a pas repris l'activité informatique à la rentrée de septembre. Le Président est naturellement ouvert à toute proposition permettant de relancer cette activité.

Le nombre d'associations déclarées et exerçant une activité sur notre commune est stable, 15 en 2008 et 15 en cette fin de mandat auxquelles il faut ajouter deux associations, l'Écurie Bourges Centre et le CBBK dont le siège social n'est pas sur notre commune mais qui exercent une activité soutenue sur notre village. Un grand merci à tous les bénévoles de ces associations qui animent notre commune tout au long de l'année.

La commission « Vie Associative » a maintenu en 2013 son aide financière aux associations comme suit :

- 4 500 € au Comité des Fêtes pour l'organisation du feu d'artifice.
- 2 650 € aux autres associations de la commune ayant déposé une demande de subvention.
- 1 755 € pour le fonctionnement de la Bibliothèque.
- 1 223 € à différentes associations telles que la crèche de Saint Éloy de Gy, les associations d'aide à la personne, la SBPA, les associations du collège Louis Armand de Saint Doulchard, etc.
- 1 070 € pour l'activité du Cinéma itinérant.

Humour et réalisme

« YAQUA », faut-il le rappeler est l'ennemi du BÉNÉVOLE, celui qui bien abrité dans la cité anonyme, attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer sa critique qui atteindra le bénévole et provoquera chez celui-ci une maladie très gave « LE DÉCOURAGEMENT ».

Communication

C'est le 6^{ème} et dernier bulletin d'informations municipales qui vous est présenté par l'équipe municipale en place. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces bulletins et des treize feuilles d'informations édités depuis 2008 sur le site internet de la commune www.allogny.fr. Vous trouverez également sur le site l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux depuis le 14 mars 2008.

Pour cette dernière année, la commission « Communication » a eu en charge d'organiser la participation de la commune d'Allogny au **Comice Agricole et Rural** qui s'est terminé par la cavalcade du 25 août 2013. Pas moins de 10 réunions au niveau local, dont la 1^{ère} a eu lieu le 21 mars 2012, ont été nécessaires pour mener ce projet à terme et qui a reposé sur une « poignée » de bénévoles qu'il faut ici remercier pour leur aide précieuse.

Malgré l'appel aux bonnes volontés exprimé dans les feuilles d'informations, le journal de fin d'année 2012, lors des vœux 2013 et dans la presse, peu de personnes sont venues nous rejoindre. Quelques personnes se sont même risquées à dire que l'on n'avait pas fait d'information sur le sujet. C'est à croire que trop d'information tue l'information !

Il faut toujours retenir le positif de tels événements et nous pouvons être fiers de la réussite de notre bal du 27 avril (qui a vu l'élection d'une belle Reine qui n'a pas démerité lors de l'élection de la Reine du Comice et qui aurait mérité de figurer en meilleure place) et de l'animation « La Mékanibulle » que nous avons présentée le jour de la cavalcade et qui fait certainement partie des attractions les plus couchées sur la pellicule. Rendez-vous peut-être dans 7 ans avec un peu plus de bénévoles !





| | | |
|--|---|--|
| Allogny Bibliothèque Culture | Co-Présidentes : Annie BEAUBOIS Anne-Marie TRIMOLET Secrétaire : Nelly PHILIPPE Trésorière : Bernadette SCHIBLER | ☎ 02 48 64 04 98 (bibliothèque) e-mail : abc.allogny@orange.fr |
| Allogny Détente Sports et Loisirs | Présidente : Christelle JOVIN Secrétaire : Yasmina AUBRY Trésorière : Françoise DEPIGNY | ☎ 06 86 55 32 31 (présidente) e-mail : yab6ay@gmail.com (secrétaire) e-mail : christelle.jovin@yahoo.fr (présidente) |
| Allogny Patrimoine | Président : Michel GODELU Secrétaire : Marie-France CHOLLET Trésorier : Paul MARIAUD | ☎ 06 86 55 66 20 (président) allogny.patrimoine@orange.fr |
| Amicale des Chasseurs | Président : Michel PARRISSE Secrétaire : Jean-Luc ROSSIGNOL Trésorier : Alain THEBAULT | ☎ 02 48 64 00 74 (président) e-mail : chasseurs_allogny@orange.fr |
| Amicale des Parents d'Élèves d'Allogny | Président : Jérôme PINTAT Secrétaire : Yannick DUFNER Trésorière : Olivier NOURY | ☎ 06 08 43 09 62 (président) e-mail : ape.allogny@sfr.fr |
| Association Sportive d'Allogny (USEP) | Présidente : Caroline REKAS Secrétaire : Pascale AUGER Trésorière : John Neil | ☎ 02 48 64 03 93 (école) e-mail : ec-allogny@ac-orleans-tours.fr |
| Basse Pression | Président : Jean-Luc LAVEAU Secrétaire : Dominique LAVEAU-BARDON Trésorier : Wilfrid BERTON | ☎ 06 07 43 16 93 (président) e-mail : laveau3@orange.fr |
| Chorallogny | Président : Roland CHEVEAU Secrétaires : Jacqueline PACYNA, Liliane DERIMAY Trésorier : Jean-Paul LELARGE | ☎ 02 48 64 04 66 (président) e-mail : jmf.chollet@aliceadsl.fr |
| Cyno'Pattes d'Allogny | Présidente : Anne-Marie PREAU Secrétaire : Eugénie BOTELLA-CAVAILLES Trésorière : Emeline REMY | ☎ 06.60.93.96.67 (présidente) e-mail : cynopattes@gmail.com |
| Club de l'Âge d'Or | Présidente : Jacqueline ROUAULT Secrétaire : Chantal COUTURIER Trésorière : Marie-Jo LOISEAU | ☎ 02 48 64 04 17 (présidente) e-mail : jacqueline.rouault@wanadoo.fr |
| Club Échecs | Président : Carlos CUSTODIO Secrétaire/Trésorière : Arlette GODELU | ☎ 02 48 64 01 10 (président) e-mail : clubinfo.allogny@wanadoo.fr |
| Comité des Fêtes | Président : Fabrice LE DOARE Secrétaire : Myriam MANGUIN Trésorier : François CHABOT | ☎ 02 48 64 07 34 (président) e-mail : cdf.allogny@orange.fr |
| La Boule d'Allogny | Président : Gilles DUPUY Secrétaire : Evelyne GIBARD Trésorier : Georges MELIN | ☎ 02 48 59 84 01 (président) e-mail : laboule-allogny@orange.fr |
| La Gaule d'Allogny | Président : Christian COLLIOT Secrétaire/Trésorier : Jean-Louis MECHIN | ☎ 02 48 64 00 04 (président) e-mail : mechin.jean-louis@wanadoo.fr |
| Union des Professionnels d'Allogny | Présidente : Ariane DEMAZIER Trésorière : Sylvie BARDON | ☎ 02 48 24 65 26 (présidente) e-mail : ariane.demazier@wanadoo.fr |
| Écurie Bourges Centre | Président : Gérard RIFFET Secrétaire : Christelle HERHEL Trésorier : Jean-Marc BESSON | ☎ 06 26 93 94 40 (président) e-mail : gerard.riffet@orange.fr |
| Section Karaté Allogny (du CBBK de Bourges) | Président : Raymond MAIDA Secrétaire : Martine CHAPOTET | ☎ 02 48 64 50 39 (président) www.cercle-budo-bourges.com |





Janvier

Samedi 18

Vœux de la Municipalité à 18 h 30

Février

Dimanche 2

Théâtre avec la troupe « Les Coulisses du Rire »
Comité des Fêtes d'Allogny

Mars

Samedi 15

Carnaval des enfants de l'école (dans l'après-midi)
Amicale des Parents d'Élèves

Samedi 15

Dîner dansant - Amicale des Chasseurs

Judi 20

Concours de Belote à la salle Polyvalente - Âge d'Or

Samedi 22

Rifles - Amicale des Parents d'Élèves

Avril

Samedi 12

Pêche à la truite à l'Étang d'Allogny - Gaule d'Allogny

Samedi 12

Concours de boules - La Boule d'Allogny

Samedi 19

Ouverture de la Pêche à l'Étang d'Allogny - Gaule d'Allogny

Dimanche 27

Brocante Auto-Moto et Vide Greniers - Écurie Bourges Centre

Mai

Judi 8

Cérémonie Fête de la Victoire - Anciens Combattants

Samedi 17

Concours de boules - La Boule d'Allogny

Dimanche 25

Fête Communale et Brocante - Comité des Fêtes d'Allogny

Juin

Samedi 14

Concours de boules en semi-nocturne - La Boule d'Allogny

Samedi 14 au Dimanche 15

2CV Cross et Fol'Car - Écurie Bourges Centre

Samedi 21

Fête de la Musique - Chorallogny

Vendredi 20 au Dimanche 22

Enduro Carpe à l'étang d'Allogny - Gaule d'Allogny

Samedi 28

Fête de l'école - École

Juillet

Samedi 5

Dîner Champêtre, Bal et Feu d'Artifice - Comité des Fêtes d'Allogny

Samedi 19 et Dimanche 20

Course d'endurance à Cheval

Septembre

Samedi 6

Concours de boules - La Boule d'Allogny

Judi 25

Concours de Tarot à la salle Polyvalente - Âge d'Or

Samedi 27 et Dimanche 28

Autocross et Sprint Car - Écurie Bourges Centre

Octobre

Samedi 4

Concours de boules - Prix des « doigts gelés » - La Boule d'Allogny

Samedi 18

Dîner dansant - Amicale des Parents d'Élèves

Dimanche 19

Randonnée Pédestre - Comité d'Entreprise Michelin

Novembre

Samedi 8 et Dimanche 9

Rifles - Amicale des Chasseurs

Mardi 11

Cérémonie du Souvenir - Anciens Combattants

Dimanche 16

Randonnée Pédestre - Comité des Fêtes

Judi 20

Concours de Belote à la salle Polyvalente - Âge d'Or

Samedi 22 et Dimanche 23

Exposition - Allogny Bibliothèque Culture

Décembre

Dimanche 7

Repas de l'Âge d'Or - Âge d'Or

Vendredi 19

Fête de Noël des enfants de l'École - Amicale des Parents d'Élèves

Samedi 20

Récital de Noël - Chorallogny

Mercredi 31

Réveillon de la Saint Sylvestre - Comité des Fêtes d'Allogny





Club de l'Âge d'Or



Le club en voyage dans les Landes

L'année 2013 a été à l'image des autres années. Le Club se porte bien et compte 90 adhérents, alloçnois ou non. En mars 2013, la Fédération Nationale des Aînés ruraux nous annonçait quelques changements :

Elle devient, y compris nos fédérations départementales, « **GÉNÉRATIONS MOUVEMENT** » Les Aînés Ruraux. Il n'est pas nécessaire de modifier, dès maintenant, nos statuts. Le Club gardera donc son identité. Ce changement a pour but de rassembler les différentes générations et partager nos activités.

La préparation du voyage 2014 est en cours. Revenons à des choses plus terre à terre : le Club organise chaque année deux concours de belote, un concours de tarot et des repas à thème, tel que le « Beaujolais Nouveau ». Nous participons à tous les concours et challenges organisés par les Clubs voisins et amis et par la Fédération Départementale : super cracks, scrabble, cartes, tarot, etc.

Rappel :

- Cotisation annuelle 20 €, assurance comprise.
- Réunions du 1^{er} mars à fin octobre : les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois et du 1^{er} novembre à fin février, tous les jeudis.
- Le Club ne fonctionne pas en août.
- Repas de l'Ascension, repas de fin juillet, repas pour fêter le « Beaujolais Nouveau » et repas de Noël, en général le 1^{er} dimanche de décembre.

Nous rappelons que les Clubs des Aînés Ruraux bénéficient d'un agrément « Tourisme » qui les autorise à organiser des séjours en toute légalité. Les aînés peuvent également bénéficier d'une remise de 5 % sur leurs contrats d'assurance GROUPAMA sur présentation de leurs cartes à jour des cotisations.

PROGRAMME 2014 :

- Deux concours de belote.
- Un concours de tarot.
- Un séjour d'une semaine, date et lieu en cours de préparation.

(Ces manifestations sont ouvertes à tous, adhérents ou non)

Composition du bureau : Jacqueline ROUAULT, présidente du Club (administrateur et trésorière à la Fédération Départementale du Cher) ; Raymond COUTURIER, Vice président ; Marie Jo LOISEAU, trésorière ; Claude PHAM TRONG, trésorière adjointe ; Chantal COUTURIER, secrétaire ; Michel CHAUVEAU, secrétaire adjoint.





Allogny Bibliothèque et Culture

La saison passée, nous avons présenté aux Allognois la bibliothèque. Elle accueille les lecteurs trois fois par semaine :

- Le lundi de 16 à 18 h
- Le jeudi de 16 à 18 h
- Le samedi de 10 à 12 h

(☎ : 02 48 64 04 98 - e-mail : abc.allogny@orange.fr).

L'inscription et le prêt sont gratuits. On peut emprunter jusqu'à six documents pour une durée de quatre semaines. Depuis l'informatisation du réseau des bibliothèques en Terres Vives, une carte unique donne accès aux emprunts dans chacune des bibliothèques du réseau. N'hésitez pas à aller sur le site : <http://www.terresvives-bibliotheques.fr/> vous pourrez y consulter le catalogue, réserver en ligne, vous tenir au courant de l'actualité des bibliothèques de la communauté de communes (événements, lectures, expos, etc).



Une centaine de lecteurs sont actuellement inscrits à Allogny pour environ 4 500 titres dont 3 000 appartiennent en propre à la bibliothèque et 1 500 à la Direction de La Lecture Publique auprès de laquelle ils sont renouvelés régulièrement. Ajoutons l'abonnement à cinq périodiques ainsi qu'une centaine de CD.

Les activités de la bibliothèque :

- Accueil mensuel des classes et participation au prix littéraire du « Hérisson ».
- Tapis de lecture pour la petite classe de maternelle ainsi que pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés.
- Participation aux « Mille Lectures d'hiver ».

Et pour l'année 2013 :

- Le vendredi 28 juin à l'Espace Heure Bleue, joli succès pour le concert de blues du trio de Renaud Villet Rivher-Side dans le cadre des animations de la DLP « Nuances Blues ».
- Les 23 et 24 novembre exposition prêtée par la DLP « Noël et autres fêtes de l'hiver » en partenariat avec Chorallogny et l'Atelier Spectacle Vivant : atelier de décoration le samedi et lectures, chants et saynètes interprétés par enfants et adultes le dimanche.
- Le vendredi 6 décembre après l'école, animation à la MAB pour les enfants de 4 à 10 ans « Les fabuleuses histoires de Claude Ponti » par le Prométhéâtre de Tours.

Composition du bureau : Annie Beaubois et Anne Marie Trimolet, co-présidentes ; Nelly Philippe, secrétaire ; Bernadette Schibler, trésorière.

Atelier Spectacle Vivant

Pour la 4^{ème} année, cet atelier propose aux enfants d'Allogny, à partir du Cours Élémentaire, une activité transversale et intergénérationnelle : théâtre, chant, lecture de contes et de poèmes.

Nous participons aux animations proposées par la bibliothèque en novembre et au spectacle de Noël de Chorallogny.

Mais surtout, à partir de janvier, nous élaborons une « vraie » pièce de théâtre, avec des rôles sur mesure enrichis par la personnalité de chacun. En 2013, elle s'intitulait « ALICE AU PAYS DE MONSIEUR DE LA FONTAINE ».



Les répétitions ont lieu le mercredi de 15 h à 16 h 30 à la MAB et il est toujours possible de participer.

Contact : 02 48 64 02 19 ou à la bibliothèque.

Cotisation : 1 € par trimestre. Nous nous réunissons tous les mercredis à 14 h 30 à la MAB.





Comité des Fêtes

Tout au long de l'année, les membres et bénévoles du Comité des Fêtes mettent tout en œuvre pour dynamiser et faire vivre notre village, malgré la constante diminution du nombre de bénévoles. Qu'ils en soient toutes et tous chaleureusement remerciés ici.

Cette année 2013, la météo aidant, nos manifestations ont rencontré un succès exceptionnel en terme de participation de la part des habitants d'Allogny et d'ailleurs.

La randonnée pédestre du 18 novembre 2012, avec environ 400 marcheurs venus découvrir ou redécouvrir notre magnifique forêt parée de ses couleurs automnales.

Le réveillon de la Saint-Sylvestre, organisé conjointement avec l'Amicale des Chasseurs, a rassemblé 120 convives, ravis de se retrouver à l'Heure Bleue pour passer le cap de la nouvelle année.

L'après-midi théâtre du 10 février, avec la troupe « Les Coulisses du Rire », qui se produit à Allogny depuis maintenant près de 20 ans, avec plus d'une centaine de spectateurs.

Fin mai, notre traditionnelle Brocante Vide Greniers a attiré les foules, avec près de 150 exposants particuliers et professionnels.

Puis, ce fût le tour de notre grande soirée champêtre, avec le retour des grillades cuites par les bénévoles, dont le succès ne fait plus de doute, et grâce aux membres de l'Écurie Bourges Centre, qui ont donné un sérieux coup de main, en allant même jusqu'à puiser dans leur propre stock afin de satisfaire le plus grand nombre. Puis la soirée s'est poursuivie par le Feu d'Artifice, dont la renommée n'est plus à faire et qui franchit les limites de notre département, laissant place au Bal populaire qui acheva cette belle soirée. La météo ayant aidé pour beaucoup à la pleine réussite de cette fête, un succès dépassant même nos espérances.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à continuer d'organiser toutes ces manifestations qui font la vie de notre village. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez vous joindre à nous.

Allogny Patrimoine

Allogny Patrimoine est une toute jeune association créée en 2012 ayant pour but de recenser, identifier, protéger, sauvegarder et faire connaître tout ce qui constitue le patrimoine de la commune d'Allogny, à savoir : les archives communales, les biens mobiliers et immobiliers, les chemins et terrains communaux. Le patrimoine culturel ainsi que la sauvegarde de la mémoire collective entrent également dans le champ d'action de l'association.

L'association qui compte aujourd'hui 9 membres a lancé 3 projets :

- Un sur les chemins communaux.
- Un sur les archives communales.
- Un pour le centenaire de la guerre 14 - 18.

En 2015, nous allons commémorer le centième anniversaire de la Première guerre mondiale. Pour honorer le souvenir des Allognois tombés au champ d'honneur et faire revivre l'histoire de notre commune dans ces années 1914 - 1918, l'association « Allogny Patrimoine » lance un appel à toutes les personnes qui possèdent encore des documents de cette époque « Lettres, carnets, livrets militaires, photographies, objets, ou tout autre souvenir » tous les témoignages personnels conservés dans les familles sont précieux pour notre histoire. Merci de nous les signaler. Avec l'autorisation de leurs propriétaires, les documents prêtés seront photographiés et restitués. Une exposition sera organisée dans la commune pour les faire découvrir à tous.



Soirée Champêtre pour le feu d'artifice



© Bibliothèque et Documentation International Comtemporaine

Les personnes intéressées pour participer à ces projets peuvent contacter son président Michel GODELU au 06 86 55 66 20 ou par email : allogny.patrimoine@orange.fr.





APE

Depuis la création de l'Amicale des Parents d'Élèves d'Allogny (APE), le 20 septembre 2006, nous nous efforçons à poursuivre les efforts faits par nos prédécesseurs. Nous pérennisons les événements cités ci-dessous, nous avons juste rajouté cette année un concours de pétanque adultes/enfants et des Rifles. Il faut savoir que les bénéficiaires de tous ces événements nous permettent de financer l'intégralité du spectacle de Noël, et une grande partie du voyage scolaire de fin d'année.

Composition du bureau : Jérôme PINTAT, Président ; Corinne VIALES, Vice-présidente ; Olivier NOURRY, Trésorier ; Angélique GUITTAUT, Trésorière-adjointe ; Yannick DUFNER, Secrétaire ; Isabelle DUBOIS, Secrétaire-adjointe.

Modalités de contact : Jérôme PINTAT: 06 08 43 09 62 ou par email : ape.allogny@sfr.fr

Projets 2014 :

- Novembre 2013 : commandes de chocolats.
- 14-15 décembre 2013 : paquets cadeaux chez Conforama (samedi et dimanche), Cultura le dimanche.
- 20 Décembre 2013 : fête de Noël à la salle de l'heure bleue.
- 15 Mars 2014 : carnaval avec fanfare.
- 22 Mars 2014 : rifles avec l'IUT.
- 24 Mai 2014 : paquets cadeaux Cultura pour la fête des mères.
- 14 Juin 2014 : paquets cadeaux Cultura pour la fête des pères.
- 28 Juin 2014 : fête de l'école, kermesse et repas à la MAB.
- 27 Septembre 2014 : concours de pétanque adultes/enfants.
- 8 Octobre 2014 : repas de l'APE à l'heure bleue.
- Novembre 2014 : commandes de chocolats.
- Décembre 2014 : paquets cadeaux (dates et lieux à confirmer).
- Vendredi 19 décembre 2014 : fête de Noël à la salle polyvalente.

Cyno'pattes d'Allogny

Vous voulez faire du sport avec votre chien ? Vous avez un problème relationnel ou d'éducation avec votre compagnon à quatre pattes ?

Venez rejoindre le club canin les Cyno'pattes d'Allogny qui actuellement comprend 15 membres. L'association propose des cours d'éducation associés à une méthode douce qui respecte le chien. L'école du chiot permettra à vos chiots de se développer dans un environnement stimulant avec un travail de socialisation et d'éducation.

L'agility est un sport canin qui permet au chien et à son maître de développer de la complicité pour exécuter un parcours. Si vous aimez la musique et apprendre des figures à votre chien, l'obéthy-mée est fait pour vous, c'est une autre discipline enseignée au sein du club.

Des moniteurs diplômés vous accueilleront le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00 au stade de la Chasseigne Route de Vierzon à Allogny. N'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter au 06.60.93.96.67 ou par mail cynopattes@gmail.com.

Composition du bureau : Anne-Marie PREAU, Présidente ; Eugénie BOTELLA-CAVAILLES, Secrétaire ; Émeline REMY, Trésorière.



Jérôme PINTAT au centre entouré des membres du bureau





Chorallogny

La saison passée, Chorallogny a travaillé sur deux programmes principaux :

- Notre concert de Noël du 22 décembre 2012.

« DES BERCEUSES POUR TOUS LES ENFANTS DU MONDE » en l'église d'Allogny. Ce concert a aussi été présenté en décembre au Foyer-Logement de MENETOU-SALON et à la maison de retraite de BELLEVUE.

- Le concert de la Fête de la Musique du 21 juin 2013. Nos « CHANSONS À MANGER ET À BOIRE » ont permis d'animer plusieurs « apéritifs » depuis l'AG des Anciens Élus du Canton en mars à l'Heure Bleue en passant par le barbecue du Comité des Fêtes de Quantilly et même le 14 juillet à Allogny.



Nous sommes évidemment retournés à Menetou-Salon en juin car nous savons que nous y sommes attendus avec impatience. Le 19 avril 2013, Chorallogny a organisé la 2^{ème} rencontre des chorales en Terres Vives (Allogny, Fussy, Saint-Éloy) qui a rempli l'Heure Bleue pour une soirée très réussie.

Nous avons participé comme toujours à l'inauguration de l'Exposition de la Bibliothèque le 24 novembre 2012 sur L'EAU à la MAB et proposé le même programme en l'église d'Allogny en mars dans le cadre d'un concert Rétina (recherche ophtalmologique).

N'oublions pas que, depuis sa naissance en février 2002, Chorallogny tient à participer, aux côtés des Anciens Combattants, aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai par des chants patriotiques.

Il s'agit donc d'un bilan de 13 concerts.

À la rentrée de septembre 2013, Chorallogny a accueilli deux nouveaux membres et les 27 choristes ont préparé leurs premiers projets :

- Animation de l'exposition de la bibliothèque les 23 - 24 novembre.

- Concert de Noël en l'église le 21 décembre.

Et dès janvier, nous commençons à travailler le programme de la Fête de la Musique pour le samedi 21 juin 2014. Vous pouvez nous rejoindre à la MAB le lundi de 18 h à 20 h (cotisation 15 € pour l'année).

Composition du bureau : Roland CHEVEAU (02 48 64 04 66), Président ; M-F CHOLLET, Vice-présidente ; Jean-Paul LELARGE, Trésorier ; Bernadette SCHIBLER, Trésorière-adjointe ; Jacqueline PACYNA, Secrétaire ; Liliane DERIMAY, Secrétaire-adjointe ; Marie-France CHOLLET (02 48 64 02 19), Chef de chœur.

La Boule d'Allogny

Nombre d'adhérents : 39 en 2013.

Entraînement le mardi et jeudi à partir de 17 h 30.

Tarif : 10 € et 5 € pour les moins de 16 ans.

Bilan 2013 :

Cinq concours avec une très bonne affluence fidélisée par une bonne organisation avec une moyenne de 37 équipes. Pour la 2^{ème} fois en 7 ans d'existence M. Manuel Aguamel remporte le challenge du club devant notre « Nanar » doyen, mais bon pied bon œil.

Projets 2014 :

Continuer à améliorer l'accueil des participants avec les deux nouveaux terrains et faire découvrir ce sport à tous les âges dans la bonne humeur et un esprit de convivialité.





La Jeunesse en Terres Vives

La communauté de communes en Terres Vives présente une évolution démographique constante depuis plusieurs années pour atteindre aujourd'hui plus de 13 000 habitants, dont plus de 2 000 jeunes d'âge scolaire. Cette situation est un atout évident pour notre territoire mais également une responsabilité certaine pour les élus qui l'animent. C'est pour cette raison que, depuis plusieurs années, la CCTV développe diverses actions en direction de cette jeunesse.

Ces actions couvrent l'ensemble des tranches d'âge :

- La petite enfance avec un soutien aux deux crèches parentales existant sur notre territoire (Les P'tits Bouts de Gy et Haut comme trois pommes), mais également avec la mise en place d'un Relais Assistants Maternels Parents Enfants. Cette structure est gérée par une animatrice diplômée qui se tient à la disposition des assistantes maternelles mais également des parents pour tout renseignement à ce sujet. Elle anime par ailleurs des animations qui regroupent les assistantes et les jeunes enfants.
- Les enfants du primaire et des collégiés avec Les « Récréatives » qui offrent des activités dans les domaines les plus variés (artistique, sportif, scientifique, culturel...).
- Les enfants de 4 à 14 ans avec Les Centres de Loisirs, au nombre de quatre, qui en 2013 ont accueilli environ 400 enfants.
- les ados et les jeunes adultes avec la mise en place d'un Point Rencontre Information Jeunesse itinérant animé par un animateur diplômé qui va à la rencontre des jeunes de notre territoire.

À ces actions s'ajoute la construction d'un Centre de Loisirs qui permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants du secteur de Saint Martin pendant les grandes vacances et l'ensemble de ceux du territoire pendant les petites vacances.

Le développement économique

Pour ce qui concerne le développement économique, la CCTV gère les différentes zones d'activité du territoire : Saint Martin/Quantilly, Fussy, Pigny, Saint Éloy de Gy et bien évidemment Allogny. Actuellement, il reste quelques terrains disponibles, notamment à Saint Éloy de Gy.

Ces zones présentent un double objectif : accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire et donc le rendre plus dynamique, plus attractif, mais également offrir aux entreprises locales de meilleures conditions d'implantation répondant de plus près à leurs besoins.

Par ailleurs, avec l'aide de la Région Centre, la CCTV a lancé une étude sur la création d'une zone d'activités HQE (Haute Qualité Environnementale) sur une réserve foncière acquise voici quelques années sur la commune de Quantilly à proximité de Saint Martin. À terme, en plusieurs phases, ce sont quelque 9 ha qui pourront être commercialisés dans les domaines du tertiaire, du commerce et de l'artisanat. Cette étude a reçu l'aval de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui dépend de la préfecture de Région. Les travaux d'aménagement pourraient être lancés au cours de l'exercice 2014.

Ces deux exemples de compétences mettent en évidence le dynamisme de notre communauté de communes, qui rappellez-le, a été créée en 1994, l'une des premières du département du Cher.





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GRUDET CHAILLOU Louis, Roger, Jacques
DRANCOURT Cataleya
CHARDON Gaël Esteban
CHABOT Maëlle
GERMAIN Charlotte, Audrey, Françoise, Sylvie
ROBBE Manon, Juline
PINAULT Mathias, Alain, Robert
GEDOUX Gabin
MARMILLON RICHARD Manoé, Marcel, Jean-Claude, Alfred

le 31 décembre 2012 à Bourges
 le 12 janvier 2013 à Bourges
 le 10 février 2013 à Bourges
 le 26 février 2013 à Vierzon
 le 13 juin 2013 à Bourges
 le 13 juillet 2013 à Bourges
 le 16 août 2013 à Bourges
 le 19 septembre 2013 à Bourges
 le 09 octobre 2013 à Bourges



MARIAGES

DUPUY Gilles et **DESRUES** Elisabeth
GODELU Christophe et **MAYER** Marine

le 15 juin 2013
 le 21 septembre 2013



DÉCÈS

PRIEUR Angèle, Marie
BEAUBOIS Gérard, André
ROLLAND André, Paul
BODIN Aimée, Clarisse
CHEVALLIER Gabriel, Raymond, Joseph
GILBERT Nathalie
THEBAULT Marie-Françoise
CHAPPAS Geneviève, Agnès
TAILLEMITE Marthe, Marie, Valentine
RABIN Joseph, Emile, Ernest
PAULIN Évelyne

le 04 février 2013 à Bourges
 le 16 mars 2013 à Allogny
 le 21 avril 2013 à Bourges
 le 04 juin 2013 à Bourges
 le 22 juin 2013 à Bourges
 le 26 juin 2013 à Nevers
 le 06 juillet 2013 à Vierzon
 le 30 juillet 2013 à Allogny
 le 15 août 2013 à Bourges
 le 02 septembre 2013 à Bourges
 le 07 novembre 2013 à Bourges



Activités de la semaine sur Allogny

| | | | | | |
|-------------------|--|---|-----------------|---|---|
| Lundi : | 18 h 00 - 20 h 30 16 h 00 - 18 h 00 | Chorale Bibliothèque | Mardi : | à partir de 17 h 00 17 h 30 18 h 30 - 19 h 00 19 h 00 - 20 h 00 | Échecs Entraînement Pétanque Karaté pour les Babys Karaté (6 à 12 ans) |
| Mercredi : | 09 h 30 - 10 h 30 15 h 00 - 16 h 30 15 h 00 - 17 h 00 19 h 00 - 20 h 30 | Gymnastique Seniors Atelier Spectacle Vivant Entraînement Club Canin Gymnastique | Jeudi : | 16 h 00 - 18 h 00 17 h 30 15 h 00 - 16 h 30 15 h 00 - 16 h 30 19 h 30 - 20 h 30 | Bibliothèque Entraînement Pétanque Initiation Pétanque Atelier Spectacle Vivant Gymnastique |
| Vendredi : | 17 h 30 - 18 h 30 19 h 00 - 20 h 30 | Karaté Gymnastique | Samedi : | 09 h 30 - 12 h 00 10 h 00 - 12 h 00 | Entraînement Club Canin Bibliothèque |

Réunions club de l'Âge d'or de 14 h à 18 h :

- Les premiers et troisièmes jeudis du mois, de début mars à fin octobre.
- Tous les jeudis de début novembre à fin février.





Marie Landreau
PHOTOGRAPHE

Tél. 02 48 64 01 73 - 06 81 35 02 66
 2 bis, route de Saint-Martin - 18110 Allogny
 Mail : marie.landreau@yahoo.fr
www.expression-photo.com

EURL
ERIC PANNETIER
CHARPENTE COUVERTURE

16 Rte de St Martin 18110 ALLOGNY
 Tel/fax : 02 48 64 03 27 Port : 06 25 90 35 53
 eric.pannetier1@orange.fr

C'est décidé, je prends soin de moi !

ANNE Esthétique
 A votre domicile
 0610350740

n° SIRET: 754003285300019
 code NPE: 96020

BAT CONFORT 18 Mr BARDON Joel
 Mme BARDON Sylvie

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

AMENAGEMENT DE COMBLES
 TRANSFORMATION DE CHARPENTE
 SURELEVATION
 RENOVATION

Le Rabillon 18110 ALLOGNY
 Tél : 02 48 64 00 53 Fax : 02 48 64 02 93
 Mail : bat.confort.18@wanadoo.fr Site : www.bat-confort-18.com

S.A.R.L. BRANGER TRAVAUX PUBLICS

ZA rte des Girards
 18110 ALLOGNY
 siret 529 495 070 00016

BUREAUX ADMINISTRATIFS :
 La Fontaine Claire
 18500 Vignoux / Barangeon

TEL/FAX : 02 48 51 50 05
 Ou 06 48 10 86 98

TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT

CURAGE DE FOSSES
 ELAGAGE, DEBROUSSAILLAGE
 ARRACHAGE DE HAIES
 AMENAGEMENT DE PROPRIETES
 CLÔTURE, ESPACE VERT
 BOIS DE CHAUFFAGE

L'ARBRE VERRE Pascal Fauché

Miroiterie d'Art - Ebénisterie d'Art
 Exposition permanente

OUVRAGES UNIQUES
 FABRIQUÉS DANS
 NOS ATELIERS

Colonne lumineuse "art nouveau"

Portes coulissantes avec vitrage décoré sablé

Buffet et table en merisier avec incrustation d'éléments en verre taillé, tiroirs et côtés lumineux

Bibliothèque style art déco avec fronton lumineux

Miroirs tous styles Enfilades, miroirs Venise Glaces de salle de bains Plaques de propreté Vitrines

Venez découvrir notre galerie 3D
www.l-arbre-verre.fr

Parc d'activités artisanales **ALLOGNY** Ouvert du lundi au samedi
 02 48 64 07 45 - 06 13 42 32 20

CLUB HIPPIQUE DE LA FORET D'ALLOGNY

L'équitation pour le plaisir

Balade poney, cheval
 Pension, demi-pension

Domaine des Trembles 02 48 64 02 61
 Boursac 06 30 68 07 28
 18110 ALLOGNY
 France

Nouvelles Scènes

Association

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Passerelle entre Artistes et Professionnels du spectacle

Les Débarques de Boursac
 5 ancien chemin de Mehun s/Yèvre
 18110 ALLOGNY (France)

Management :
Jack LEGUAY

+33 (0)6 77 14 87 69
www.nouvellesscenes.eu

AUTO ENTREPRENEUR
FTS

MULTISERVICE A LA PERSONNE
 PETIT TRAVAUX INTERIEUR ET EXTERIEUR

ENTRETIEN ESPACE VERT

44 ROUTE D'HENRICHMONT
 18110 ALLOGNY
 PORT: 06.25.58.25.48
 TEL:02.48.64.28.27

GRUDET

ARNAUD Les Delas
 18110 ALLOGNY

Mçonnerie

Travaux de rénovation

Carrelage

Aménagement extérieur (portails, abris de jardin, clôtures)

06 70 92 12 25

Eukanuba ULTIMATE NUTRITION

DU CLOS DES CHTIS

AKITA INU
 chiots inscrits au LOF,
 puce et vaccins, nous garantissons un suivi,
 conseils éducation et santé

David DRIEUX
 10 chemin des dumonts
 18110 ALLOGNY

Mobile : 06 34 63 19 00
 leclosdeschtis@gmail.com
 closdeschtis.chiens-de-france.com

Habitat eco

MAISONS ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Maison Bois
 Agrandissement
 Isolation

De l'étude à la réalisation
 Un seul interlocuteur pour vos travaux

06 50 35 68 36
 habitat-eco@laposte.net

14 ter, route de St-Martin d'Auxigny - 18110 ALLOGNY





DOMAINE DE L OREE DE SOLOGNE
CHAMBRES ET TABLES D HOTES 3 EPIS ET
SALLE DE RECEPTION
MADAME BARDON SYLVIE
TEL:0248640819

Lorce.de.sologne@wanadoo.fr
www.oree-de-sologne.com
LF RABILLON D56
18110 ALLOGNY

Entreprise
Gilles SABARD
Menuisier - Plaquiste
Neuf et rénovation

Tél. : 02.48.64.01.57
ou 06.83.33.60.63

Boursac - 18 110 Allogny
Siren : 429 828 817 APE : 4331Z

PREMANYS

Yann THOMAS

15, rue des rois - 18110 Allogny
+33 611 769 582
+33 977 599 649
ythomas@premanys.com

Toutes distances
Transport malades assis
Transport d'enfants

SARL TAXI MARTELET

329, route de St-Michel Tél. 06 86 57 63 64
18000 BOURGES 06 07 26 27 01

MUSIC

DADDY DANSE

Tél. : 02.48.69.50.17- Port. : 06.85.55.57.46

Shiba Inu - Rhodesian Ridgeback
Les Portes de la Moria

Anna NISENBAUM
Tél. : 02 48 64 00 61
portesdelamoria@gmail.com
www.portesdelamoria.net
Les Rioux
18110 ALLOGNY
PRO PLAN

Charpente à l'ancienne sur mesure - Couverture - Zinguerie
Location de grue avec chauffeur
SARL Christian GEDOUX et Fils

Ateliers et entrepôts : ZA Route les Girards
Siège social et bureaux : 4 allée du Bois des Rois - 18 ALLOGNY
Tél. 02 48 64 03 02 / 06 80 26 60 69 / 06 79 51 55 01

Le Bois Brûlé
Sandrine & Frédéric Vataire
Restaurateurs - Traiteurs

5, place de la Mairie
18110 ALLOGNY 02 48 64 02 99

Jean-Marie GESIPPE
19, rue des Rois
18110 ALLOGNY
Tél/Rép : 02 48 64 09 53
Port : 06 82 97 00 18
E-mail : geni6@wanadoo.fr

Création - Faisabilité - Mise aux normes
C.E.E. - Etude de marché - Expertise -
Analyse - OPC - Suivi de travaux -
Assistance à maîtrise d'ouvrage

ELECTRO BOX
ROGER FRANCEY Directeur Général

Route de Bourges - 18110 ALLOGNY - Tél. (16) 48 64 01 78 - Fax (16) 48 64 02 15

AUBERGE
Le Chabur
AU CŒUR DE LA FORÊT D'ALLOGNY

Maryse & Bruno Barron
vous accueillent

Départementale 20
18110 ALLOGNY
Tél. 02 48 64 03 77
www.lechabur.fr
Fermé le lundi et le mardi

BOULANGERIE PATISserie-ALIMENTATION
Mr GRELAT GILLES
18 110 Allogny
Tél:02 48 64 00 42
RC409 201 290

Retouches Vêtements
Je prends et rapporte à domicile
Délais rapide

LE FIL à COUDRE

14 Rue de Neuvy
06 20 73 04 61 18110 ALLOGNY

Boucherie Charcuterie
Fabrication Maison
Volailles - Triperie
M. Chambellon
18110 Allogny
Tél. : 02.48.64.01.08

le mercredi matin sur le marché de Foëcy
le jeudi matin sur le marché de Vignoux/Barangeon





Commerces

| | |
|--|---|
| Alimentation - Boulangerie - Pâtisserie GRELAT fermé le lundi et dimanche après-midi | ☎ 02 48 64 00 42 |
| Boucherie - Charcuterie CHAMBELLON ouvert le vendredi | ☎ 02 48 64 01 08 |
| Salon de Coiffure mixte « ACTIF COIFFURE » fermé le lundi, journée continue vendredi et samedi | ☎ 02 48 64 01 95 |
| Anne Esthétique À votre domicile | ☎ 06 10 35 07 40 |
| Retouches de Vêtements « Le Fil à Coudre » (elisabeth.desrues@orange.fr) | ☎ 06 20 73 04 61 |
| Bar Restaurant « le Bois Brûlé » fermé samedi après-midi et dimanche | ☎ 02 48 64 02 99 |
| Restaurant « le Chabur » fermé du 1 ^{er} décembre à fin février | ☎ 02 48 64 03 77 |
| Chambre d'hôtes Le « Domaine de l'Orée de Sologne » | ☎ 02 48 64 08 19 / fax : 02 48 64 02 93 |
| Chambre d'hôtes Le « Relais des Gaillards » | ☎ 02 48 64 00 84 |

Artisans - Entreprises

| | |
|--|---|
| Couverture Charpente SARL GEDOUX Christian & fils | ☎ 06 79 51 55 01 / 06 80 26 60 69 |
| Couverture Charpente EURL PANNETIER Éric | ☎ 02 48 64 03 27 / 06 25 90 35 53 |
| Plombier Chauffagiste MARTEDDU Jean Pierre | ☎ 02 48 64 03 54 |
| Maçonnerie, Rénovation GRUDET Arnaud | ☎ 06 70 92 12 25 |
| Menuiserie A.M.A.C | ☎ 02 48 64 03 81 / fax : 02 48 64 04 62 |
| Aménagement de combles Bat Confort 18 | ☎ 02 48 64 00 53 / fax : 02 48 64 02 93 |
| Menuisier, Plaquiste SABARD Gilles | ☎ 02 48 64 01 57 |
| Placo (neuf et rénovation) Placo Innov BAILLY Francis | ☎ 09 77 05 26 83 / 06 75 24 17 68 |
| Élagage, Abattage SAUVETTE Olivier | ☎ 02 48 64 04 57 |
| MultiServices à la personne Petits travaux intérieur et extérieur, Entretien espaces verts | ☎ 02 48 64 28 27 / 06 25 58 25 48 |
| L'Arbre Verre FAUCHE Pascal | ☎ 02 48 64 07 45 / 06 13 42 32 20 |
| SARL Taxi Martelet | ☎ 06 86 57 63 64 |
| Photographe LANDREAU-JAURAND Marie | ☎ 02 48 64 01 73 / 06 81 35 02 66 |
| Fabrique de Boîtes aux Lettres « ELECTROBOX » | ☎ 02 48 64 01 78 / fax : 02 48 64 02 15 |
| Habitateco Maisons Bois, Agrandissement, Isolation | ☎ 06 50 35 68 36 |
| Travaux Publics SARL BRANGER Daniel, ZA ALLOGNY | ☎ 02 48 51 50 05 / 06 48 10 86 98 |
| JMG Consultant Travaux Tous Corps D'état, Expertise et Assistance Maître d'Ouvrage, O.P.C, suivi de travaux | ☎ 02 48 64 09 53 / 06 82 97 00 18 |
| PREMANYS THOMAS Yann, Formation et Conseil Spécialisé RH (Santé, Prévention, Sécurité, Qualité) | ☎ 06 11 76 95 82 / 0 977 599 649 |

Élevage-Équitation

| | |
|---|------------------|
| Élevage de Chiens Mme NISENBAUM Anna | ☎ 02 48 64 00 61 |
| Élevage du Clos des Chtis AKITA INU DRIEUX David | ☎ 06 34 63 19 00 |
| Équitation « Club Hippique de la Forêt d'Allogny » | ☎ 02 48 64 02 81 |

Vétérinaire

| | |
|---------------------|---|
| Mme DEMAZIER Ariane | ☎ 02 48 24 65 26 / fax : 02 48 64 07 87 |
|---------------------|---|

Arboriculteur/Fruits et Légumes Bio

| | |
|--------------------------------------|------------------|
| EARL des Sources Bruno Moulon | ☎ 02 48 64 00 94 |
|--------------------------------------|------------------|

Divertissements

| | |
|--|-----------------------------------|
| Daddy Danse Animations : mariage, soirée dansante, etc | ☎ 02 48 69 50 17 / 06 85 55 57 46 |
| Nouvelles Scènes Passerelle entre Artistes et Professionnels du spectacle | ☎ 06 77 14 87 69 |



**MAIRIE**

☎ 02 48 64 00 79
 fax : 02 48 64 04 07
 courriel : mairie.allogny@orange.fr
 site : www.allogny.fr

Heures d'ouverture au public :
 Lundi : 08 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30
 Mardi, Jeudi : 08 h 30 à 12 h 00
 Vendredi : 08 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
 Mercredi, Samedi : 09 h 00 à 12 h 00

GENDARMERIE

Saint-Martin-d'Auxigny

☎ 17 ou 02 48 66 69 00

POMPIERS SAMU

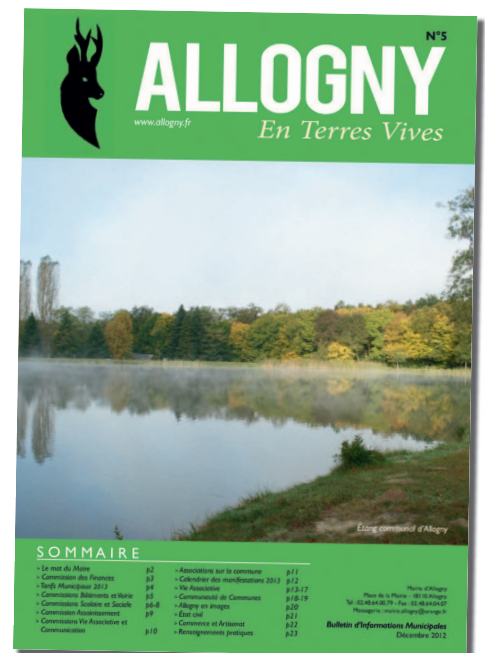
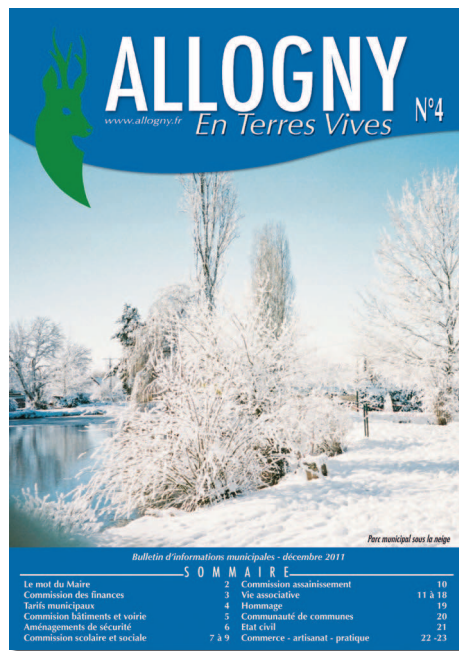
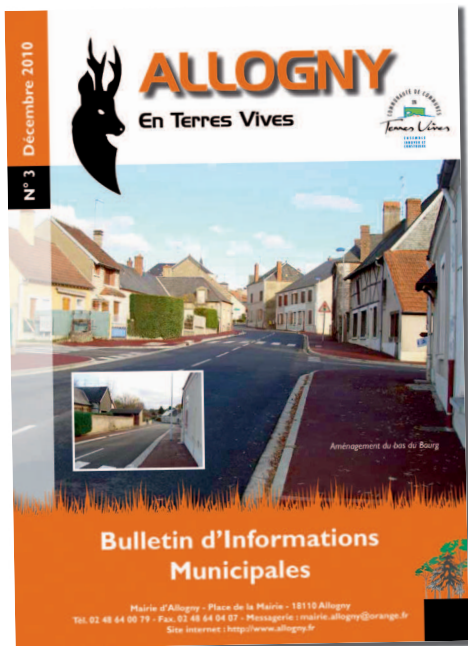
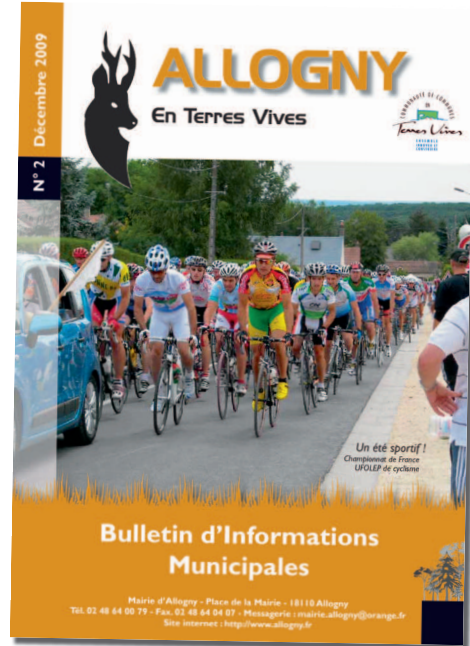
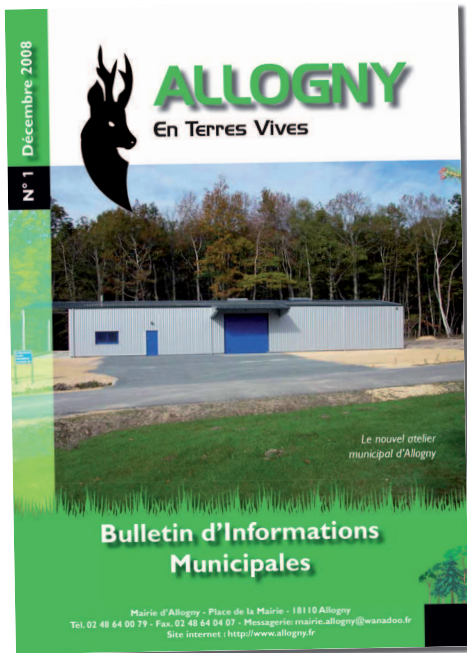
☎ 18 ou 112 ☎ 15

AGENCE POSTALE Heures d'ouverture au public : (idem Mairie) ☎ 02 48 64 03 09**ASSISTANTES MATERNELLES**

| | | | |
|--------------------------|------------------|----------------------|------------------|
| Mme BAUJARD Marie Pierre | ☎ 02 48 64 04 27 | Mme GRELLET Sylvie | ☎ 02 48 64 00 96 |
| Mme DUROIR Nathalie | ☎ 02 48 64 01 42 | Mme HEBRE Florence | ☎ 02 48 64 01 56 |
| Mme FAUCARD Sylvia | ☎ 02 48 64 00 56 | Mme MEUNIER Patricia | ☎ 06 99 31 26 06 |
| Mme MOREAU Marie-Claude | ☎ 02 48 64 06 27 | Mme VIALES Corinne | ☎ 02 48 64 00 47 |
| Mme NAUDIN Sylvia | ☎ 02 48 64 07 52 | Mme MEUNIER Nathalie | ☎ 02 48 59 19 82 |

ASSISTANTE SOCIALE Centre Médico-Social de Mehun-sur-Yèvre ☎ 02 48 57 42 16**BIBLIOTHÈQUE**
 Lundi : 16 h 00 – 18 h 00 ☎ 02 48 64 04 98
 Jeudi : 16 h 00 – 18 h 00
 Samedi : 10 h 00 – 12 h 00**COMMUNAUTÉ de COMMUNES** Standard : ☎ 02 48 23 03 40 site : www.terresvives.fr**CONSEIL GÉNÉRAL**
 ☎ 02 48 27 80 01 site : www.cg18.fr
 Inforoutes : 0 800 10 10 15 site : www.inforoutes18.fr
 Allô Lignes 18 : 0 800 10 18 18 site : www.lignes18.fr**CONCILIATEUR** M. GRELAT Gérard - Mairie de Saint-Martin-d'Auxigny, 1^{er} Jeudi du mois de 10 h à 11 h 30 ☎ 02 48 66 61 61**CULTE** Presbytère de Saint-Martin-d'Auxigny ☎ 02 48 64 50 50**D.D.T/Division Nord-Est** Les Aix-d'Angillon ☎ 02 48 66 61 30**D.D.T** Bourges ☎ 02 34 34 61 00**DÉCHÈTTERIE de Saint-Martin** Heures d'ouverture au public : ☎ 02 48 64 55 02
 Lundi, Vendredi 13 h 30 à 17 h 30 (l'hiver) - 14 h 00 à 18 h 30 (l'été)
 Mercredi, 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30 (l'hiver)
 9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 18 h 30 (l'été)
 Samedi 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h (l'hiver)
 9 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30 (l'été)**ÉCOLE PRIMAIRE** ☎ 02 48 64 03 93**ERDF** ☎ 0 810 333 018**DÉFENSEUR DES DROITS** ☎ 02 48 67 34 45**OFFICE NATIONAL DES FORÊTS** ☎ 02 48 20 01 25 ☎ 06 98 71 98 72**ORDURES MÉNAGÈRES** ramassage le jeudi de chaque semaine sauf jours fériés (dans ce cas le jour de ramassage est annoncé par voie de presse)
 ☎ 02 48 25 48 53**PRÉFECTURE** ☎ 02 48 67 18 18
 Services publics : www.service-public.fr ou par téléphone : 3939**PRESSE** (correspondant Berry Républicain) Bernard DAUTRY ☎ 06 37 33 42 96
 courriel : joberd18@aol.com**RESTAURANT SCOLAIRE** ☎ 02 48 64 01 74**SALLE INFORMATIQUE** ☎ 02 48 64 04 11**SALLE POLYVALENTE** ☎ 02 48 64 09 46**SIAEP (Syndicat de l'eau potable)** ☎ 02 48 51 51 11**Syndicat de Transports Scolaires de Saint-Martin-d'Auxigny** ☎ 02 48 64 69 84
 Courriel : sits.sma@wanadoo.fr (permanence : Mercredi 9 h à 12 h et Jeudi de 15 h à 18 h)**VÉOLIA (Eau)** ☎ 0 811 900 400

HISTORIQUE DES BULLETINS D'INFORMATIONS



Directeur de la publication : Jacques CHOLLET
 Comité de rédaction : Commission Communication
 Maquette & impression : Éditions Actalibria